

Séance du Conseil de Ville du 25.11.2013

Motion

« Pour une meilleure concertation canton-commune en matière de planification financière »

La ville de Delémont est encore confrontée à une situation financière délicate. L'objectif affiché du Conseil de Ville pour faire face à cette situation est d'augmenter l'assiette fiscale en attirant de nouveaux contribuables. L'objectif est cohérent et salué; son atteinte reste cependant difficile et cela prendra plusieurs années. Dans l'intervalle, la commune doit trouver des solutions complémentaires pour améliorer cette situation. La répartition et le transfert des tâches entre canton et commune sont l'un des éléments importants pesant sur l'état de nos finances. Il en va de même de la politique fiscale menée par le canton. Il existe donc un véritable besoin de concertation et de coordination entre canton et commune pour permettre d'absorber les décisions. Cette collaboration semble cependant être insuffisante actuellement. La commune est placée devant le fait accompli avec peu de temps pour réagir et peine à dessiner des mesures d'adaptations.

Nous pensons que cette concertation avec le canton est importante et qu'elle doit permettre de définir des mesures d'accompagnement sans passer par l'augmentation de la pression fiscale. Nous demandons dès lors au Conseil Communal que cette collaboration soit formalisée et se concrétise par la constitution d'un groupe de travail formé de représentants de la commune et du canton. Ce groupe aura pour objectif d'identifier et de planifier des mesures claires et précises devant permettre :

- d'absorber les décisions cantonales ayant un impact financier sur notre ville
- d'améliorer de façon décisive nos finances communales

Ce groupe devra se réunir sur des bases régulières.



Le groupe PLRD
Julien Crevoisier

